|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | DG CLIMA, unité : Adaptation and résilience au changement climatique |
| Numéro de poste Sysper: | [365200](https://intracomm.ec.testa.eu/SYSPER2/jis/jobprofile.do?jobId=365200) |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Elena Višnar Malinovská  3e… trimestre 2023  2… années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
|  | Avec indemnités  Sans frais |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:  États Membres de l’UE  Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège) | |
| Cet avis de vacance est également ouvert aux:  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants:  organisations intergouvernementales suivantes: | |
| Délai des candidatures | 2 mois  1 mois |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La direction générale de l'action pour le climat (DG CLIMA) dirige les efforts de la Commission européenne pour lutter contre le changement climatique, le défi majeur de notre époque. Notre mission, basée sur le Pacte Vert européen et la loi européenne sur le climat, est de formuler et de mettre en œuvre des politiques et des stratégies qui permettront à l'UE d'atteindre ses objectifs climatiques et de réaliser sa transition prévue vers une société climatiquement neutre et résiliente au changement climatique. Ces politiques ambitieuses permettent à leur tour à l'UE de diriger l'effort mondial visant à prévenir un changement climatique dangereux et à se préparer à ses effets. Nos efforts nationaux et internationaux sont constamment sous les projecteurs politiques au sein de la Commission, en Europe et au niveau international, et ont survécu au cœur de la politique européenne face à la pandémie de COVID, à la reprise après ses effets et à la guerre en Ukraine.

L'Unité Adaptation et Résilience au changement climatique de la DG CLIMA est une équipe très engagée et motivée, travaillant sur la lutte contre le changement climatique et sur le renforcement de la résilience, la préparation sociétale et l'adaptation aux impacts du changement climatique en Europe à travers :

• Superviser la mise en œuvre de la stratégie d'adaptation de l'UE 2021 ;

• Assurer le secrétariat de la mission Horizon Europe sur l'adaptation ;

• Poursuite du développement et de la mise en œuvre de la mission Horizon Europe sur l'adaptation sous la direction du chef de mission ;

• Intégration de l'adaptation dans les politiques de l'UE et le CFP (Politique agricole commune, Facilité pour la reprise et la résilience, LIFE etc.) ;

• Mécanismes de financement/assurance/transfert des risques pour l'adaptation (taxonomie, Dialogue Résilience Climatique) ;

• Standardisation et protection climatique des infrastructures ; Nous travaillons en étroite collaboration avec d'autres services de la Commission, des instituts de recherche économique européens et internationaux et des groupes de réflexion politiques, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), les États membres, le Conseil et le Parlement.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Le nouveau collègue va :

• Contribuer à l'évaluation des progrès de la mise en œuvre des dispositions relatives à l'adaptation du Règlement Gouvernance et de la Loi Climat ;

• S'engager dans les dernières recherches liées à l'adaptation et à la résilience, et diriger au sein de l'unité le développement d'un cadre d'indicateurs pour l'adaptation climatique, conformément à la stratégie d'adaptation de l'UE ;

• Coordonner la mise en œuvre de ces actions dans le cadre de la stratégie d'adaptation qui concernent les domaines des données et des connaissances et diriger le groupe de travail dédié qui comprend un certain nombre d'autres DG ;

• Coordonner le soutien que l'unité fournit en matière d'adaptation aux points focaux nationaux de la DG CLIMA. Toutes les tâches impliqueront une coopération étroite et efficace au sein de l'unité, avec d'autres unités de la DG CLIMA, ainsi qu'avec d'autres DG, institutions de l'UE et parties prenantes.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Un engagement fort à travailler dans le domaine du changement climatique est indispensable. Le candidat retenu doit être capable de combiner un bon jugement avec de solides compétences analytiques et organisationnelles et faire preuve d'un degré élevé d'autonomie, de conscience des risques et des opportunités et d'enthousiasme. De bonnes compétences interpersonnelles, des compétences éprouvées en négociation interne et externe ainsi que d'excellentes compétences en rédaction et en communication en anglais sont essentielles. Vous devez être titulaire d'un diplôme universitaire, idéalement en économie, en ingénierie ou dans une discipline connexe.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, l’expert national doit obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivantes **à la date de début du détachement**:

Expérience professionnelle: posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service: avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur: être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures d’un employeur relevant du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), d’une université ou d’un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques: avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. L’expert national d’un pays tiers doit justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui lui seront confiées.

**Conditions du détachement**

L’expert national restera employé et rémunéré par son employeur durant toute la durée du détachement et restera également couvert par sa sécurité sociale (nationale).

Il / elle exerce ses fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et sera soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Les indemnités de séjour ne seront octroyées à l’expert national qui remplisse les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Toute personne postée dans une délégation de l’Union européenne doit avoir une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). L’expert national aura l’obligation de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de son détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Les candidats doivent envoyer leur candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand **uniquement à la représentation permanente / mission diplomatique de leur pays auprès de l’UE**, qui la transmettra aux services compétents de la Commission, dans les délais fixés par ces derniers. Le CV doit obligatoirement mentionner la date de naissance et la nationalité du candidat.

Les candidats sont priés de ne pas joindre à leur candidature d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes et attestations d’expérience professionnelle,…). Le cas échéant, ces documents seront demandés à un stade ultérieur de la procédure de sélection.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)